



### Public concerné, prérequis

- Avoir minimum 18 ans,
- Les titulaires de la catégorie B du permis de conduire limités aux véhicules à changement de vitesses automatique, pour des raisons non médicales depuis plus de 3 mois,
- Toute personne en situation de handicap désirant s'orienter vers le permis boîte manuelle

**Durée:** 7h de formation  
*minimum obligatoire*

### Intervenant :

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Enseignant spécialisé conduite et handicap

### CONTACT

**Cecile Chanteloux**

Responsable relation clients et administratif

Tél: 09 81 71 51 42

secretariat.soteau@gmail.com

**Adrien Ardon**

Directeur pédagogique ,

Responsable pôle handicap

Tél : 06 61 02 25 01

adrien.direction.soteau@gmail.com

## Passerelle de B automatique vers B manuelle

### Objectifs visés

Cette formation s'inscrit dans une démarche post-permis et a notamment pour objectifs :

- D'amener le conducteur à être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite,
- De détenir le permis B autorisant la conduite de véhicule à boîte de vitesse automatique et/ou manuelle avec ou sans un embrayage automatique.

### Contenu

L'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre,
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'écoconduite ;
- Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

### Modalité pédagogique

- Méthodes actives et participatives adaptées en auto-école accessible et inclusive,
- Alternance d'exercices concrets, de mise en situation et d'apports théoriques.
- Mise en situation réflexive,
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

### Modalité d'évaluation

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation.

✓ Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc.

### A l'issue de la formation

- Remise de supports pédagogique
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle.

Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...